



Les intentions pédagogiques de l'équipe :

Les animateurs vont favoriser les échanges, le partage et l'entraide entre les enfants, développer leurs compétences de manière ludique et les faire entrer dans le monde de l'imaginaire.

Programme des Mercredis Loisirs « L'ART VISUEL »

À la découverte des :

- Arts plastiques (construction, bricolage...),
- Arts de rue,
- Arts du cirque,
- Techniques de peinture (Land Art, body painting...).

Des activités physiques :

- Randonnée (Forêt...),
- Vélo (découverte de ma ville),
- Jeux Extérieurs.

Des activités culturelles :

- Théâtre,
- Vidéo,
- Musique.

Et des ateliers cuisine, jardin, balade au plan d'eau, découverte de la médiathèque, piscine... seront également au programme. Une « boîte à idées » sera mise à disposition des enfants.



Vacances de Printemps, du 26 avril au 11 mai

« Les aventuriers du Centre de Loisirs perdu »

À leur arrivée, les enfants munis de leur carte d'embarquement s'inscrivent à l'activité de leur choix :

- initiation à la musique et aux rythmes endiablés,
- activités manuelles (fabrication d'un pack d'aventurier, chapeau d'aventurier, passeport, parcs),
- activités extérieures (vélo, jeux, rollers, promenades...),
- construction d'un village pour protéger notre trésor,
- activités scientifiques (volcan, fusée, potion.....) et culturelles (Médiathèque...),
- cuisine,
- piscine,
- sortie en forêt de Broceliande (randonnée, jeux, construction de cabanes....),
- sortie surprise.



Informations aux familles

(55 rue des Ponts de Fligny - 02 33 67 10 24)
- Accueil de 8h à 9h30 ou de 13h30 à 14h et départ entre 17h et 18h.

- En période de vacances scolaires : inscription à la semaine de 25,25€ à 78,25€ (journée) ou de 9,10€ à 27,10€ (après-midi).

- Les mercredis loisirs avec ou sans repas : inscription au trimestre de 17€ à 42€50 (formule après-midi) et de 25,50€ à 78,50€ (formule avec repas).

INFORMATIONS PRATIQUES

ATTENTION : Inscriptions à partir du 12 mars à la Maison du Citoyen.

PLACES LIMITÉES.

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 le matin et sur rendez-vous les après-midis sauf jeudi après-midi fermé au public.

Les inscriptions sont enregistrées sur présentation :

- du carnet de santé (vaccins à jour),
- d'une attestation d'assurance en responsabilité civile,
- d'une carte de sécurité sociale du responsable légal,
- du numéro allocataire CAF ou justificatifs de revenus mensuels de la famille,
- d'une photo d'identité.

Tarif selon quotient familial.

Maison du Citoyen - Centre social & d'initiatives municipal
1 rue des pervenches - 61200 ARGENTAN
Tél. : 02 33 36 85 84 - Fax : 02 33 36 52 29 - mdc@argentan.fr

